



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120546

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/11/2024 10H19 C:004400 I:02677

V/Email reçu le Lundi 25/11/2024 a 10H19

SDC 'Les Ormes'
C/O REGIE PAUTET
RESIDENCE LES ORMES
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LES ORMES
86 TER AVENUE JEAN-JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 11 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 86TER A22 JAURES - CONTACTER M VACHAUD -TEL:*0602156555*
CONTACT POUR L'ACCES CAVE : MADAME DA SILVA TEL *06 46517086*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR DEBOREMENT DES TOILETTES - PIED DE COLONNE
SITUE EN CAVE PRIVATIVE

Donneur d'ordre : Mme J. PAYET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 25/11/2024 A 17H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M VACHAUD
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 4 METRES DE RESEAU EAUX VANNES A PARTIR
DU TOILETTE
CONTROLE ECOULEMENT - OK
EXTRACTION DE LINGETTES ET TARTRE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 26/11/24 a 10H04 M. O. PAUTET

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES

PREVOIR LE CURAGE DE LA COLONNE DE 4 ETAGES

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120546

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2			Pour mémoire
1,75	H. Personnel + RIDGID K50 le 25/11	2	117,97		206,44
1,00	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	2	58,98		58,98
TOTAL H.T.					265,42
T.V.A. a 10,00%					26,54
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>291,96</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.